



FICHE A5 — LES RÉFORMES EN COURS

Révolution progressiste populaire, PND 2026-2030 et initiatives présidentielles

L'ESSENTIEL

Trois documents commandent l'action publique actuelle : le **Manifeste de la Révolution progressiste populaire** (26 avril 2026), qui fixe le cap idéologique ; le **Plan national de développement 2026-2030 « RELANCE »**, qui chiffre les objectifs ; et les **six initiatives présidentielles**, qui en sont les bras opérationnels.

Un chiffre à retenir absolument : le PND RELANCE mobilise **36 190,7 milliards de francs CFA** sur cinq ans, dont l'État entend financer **63,9 %** sur ressources propres — c'est l'affirmation budgétaire du principe de souveraineté.

01. LA RÉVOLUTION PROGRESSISTE POPULAIRE

La **Révolution progressiste populaire (RPP)** désigne le projet politique porté par les autorités depuis 2022. Elle n'est pas une simple formule de communication : la **Charte de la Révolution** du 27 mars 2026 l'a inscrite dans le dispositif institutionnel du pays, et c'est d'elle que la Charte tire son nom.

Son document de référence est le **Manifeste de la Révolution progressiste populaire**, lancé le **dimanche 26 avril 2026 à Bobo-Dioulasso**, au stand « Koulouba » de la Présidence du Faso, à la Maison de la culture Mgr Anselme Titianma Sanon, en marge de la **22e Semaine nationale de la culture**. Le Premier ministre Rimalba Jean Emmanuel Ouédraogo y représentait le chef de l'État, en présence des Premiers ministres du Mali et du Niger.

Le Manifeste est un document de **52 pages** structuré en **six chapitres**, conçu comme un « livre de poche » destiné à une large diffusion. Une traduction dans les langues nationales et en anglais a été annoncée.

- **Chapitre 1** — Vision de la défense nationale et de la guerre
- **Chapitre 2** — Progrès socioéconomique inclusif
- **Chapitre 3** — Réarmement culturel
- **Chapitre 4** — Diplomatie et relations internationales
- **Chapitre 5** — Renforcement de la gouvernance
- **Chapitre 6** — Problématiques sociétales

02. LE PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2026-2030 « RELANCE »

Le référentiel national de développement qui succède aux plans précédents. Son acronyme est une question toute faite.

Le sigle **RELANCE** n'est pas un mot choisi au hasard : chacune de ses lettres porte une priorité du plan.

Lettre	Priorité correspondante
R	Réformes structurelles audacieuses
E	Économie productive, souveraine et compétitive
L	Leadership de l'État stratège et bâtisseur
A	Accélération des investissements structurants



Lettre	Priorité correspondante
N	Nation unie autour de la transformation économique
C	Croissance inclusive, durable et créatrice d'emplois
E	Équité sociale et territoriale renforcée

Le plan s'organise autour de **quatre axes stratégiques** : la consolidation de la sécurité, de la cohésion sociale et de la paix ; la refondation de l'État et l'amélioration de la gouvernance ; le développement du capital humain ; le développement des infrastructures économiques.

Indicateur	Situation de départ	Cible 2030
Territoire national reconquis	73,56 % (fin 2025)	100 %
Incidence de la pauvreté	43,2 %	35 %
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	9,6 %	17,7 %
Espérance de vie	—	68 ans
Indice de perception de la corruption	—	46 / 100

Le coût total s'élève à **36 190,7 milliards de F CFA**, soit une moyenne annuelle d'environ **7 238,1 milliards**. L'État prévoit d'en financer **63,9 % sur ses ressources propres**, le solde devant être couvert par des mécanismes de financement complémentaires.

03. LES SIX INITIATIVES PRÉSIDENTIELLES

Toutes sont pilotées par le Bureau national des Grands projets du Burkina (BN-GPB) et conçues sur un horizon de cinq ans.

Initiative	Secteur	Adoption
IPDC — Initiative présidentielle pour le développement communautaire	Développement communautaire	30 août 2023
IPEQ — Initiative présidentielle pour une éducation de qualité pour tous	Éducation	20 juin 2024
IPS — Initiative présidentielle pour la santé	Santé	3 juillet 2024
IP-P3A — Initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire	Agriculture	24 juillet 2024
Faso Mèbo	Désenclavement et urbanisation	16 octobre 2024
IP-RELIS — Initiative présidentielle pour la relève de l'élite sportive	Sports et jeunesse	Travaux lancés le 8 mai 2025

04. FASO MÈBO EN DÉTAIL

L'initiative la plus visible, et celle sur laquelle les questions sont les plus nombreuses.

Adoptée par décret en Conseil des ministres le **16 octobre 2024**, l'initiative **Faso Mèbo** poursuit deux objectifs articulés : le **désenclavement**, par la construction de routes à moindre coût grâce aux **brigades routières**, et l'**aménagement urbain**, qui couvre le logement décent, l'assainissement et les espaces verts publics.

L'objectif affiché est ambitieux : **3 000 à 5 000 kilomètres de routes bitumées par an**. L'initiative repose en partie sur un mécanisme original de **contribution citoyenne** — dons de ciment, de sable, de matériel ou



d'argent par des particuliers, des associations et des communautés. Plus de **241 millions de F CFA** avaient ainsi été mobilisés au 3 avril 2026, en plus des contributions en nature.

C'est cette dimension participative qui distingue Faso Mèbo des programmes d'infrastructures classiques, et qui en fait un objet d'étude autant économique que sociologique.

05. LES AUTRES RÉFORMES STRUCTURELLES

Réforme	Date	Portée
Langues officielles	Décembre 2023	Les langues nationales deviennent officielles ; le français et l'anglais deviennent langues de travail.
Devise nationale	29 octobre 2024	Retour à « La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons ».
Armoiries	30 décembre 2024	Modification de la loi de 1997 pour y intégrer la nouvelle devise.
Découpage territorial	2 juillet 2025	Passage de 13 à 17 régions et de 45 à 47 provinces, avec des toponymes endogènes.
Dissolution des partis politiques	9 février 2026	Dissolution de toutes les formations politiques ; abrogation de la charte des partis de 2001.
Charte de la Révolution	27 mars 2026	Remplace la Charte de la Transition ; l'ALT devient l'Assemblée législative du peuple.

PIÈGES À ÉVITER

- Ne pas confondre le **Manifeste de la RPP** (document d'orientation politique, 52 pages, avril 2026) et le **PND 2026-2030** (référentiel de développement chiffré). Ce sont deux textes distincts, de nature différente.
- **RELANCE** est un acronyme, pas un simple nom : chaque lettre correspond à une priorité. Une question peut porter sur l'une d'elles isolément.
- Les initiatives présidentielles sont **six**, pas cinq ni sept, et sont toutes pilotées par le **BN-GPB**.
- L'**IPDC** est la plus ancienne (août 2023), **IP-RELIS** la plus récente : l'ordre chronologique est un grand classique de QCM.
- L'objectif de Faso Mèbo porte sur **3 000 à 5 000 km par an**, et non sur la durée totale de l'initiative.

À RETENIR

- **Trois documents** : le Manifeste de la RPP (le cap), le PND RELANCE (les chiffres), les six initiatives présidentielles (l'exécution).
- **Le chiffre du PND** : 36 190,7 milliards de F CFA sur cinq ans, dont 63,9 % sur ressources propres.
- **Les quatre axes du PND** : sécurité et paix ; refondation de l'État ; capital humain ; infrastructures économiques.
- **Mnémotechnique des initiatives** — « *Communauté, École, Santé, Agriculture, Routes, Sport* » : IPDC, IPEQ, IPS, IP-P3A, Faso Mèbo, IP-RELIS — dans l'ordre chronologique d'adoption.
- **Le Manifeste** : 26 avril 2026, Bobo-Dioulasso, 52 pages, 6 chapitres.

SOURCES ET MISE À JOUR

Fiche arrêtée au **12 octobre 2026**. Les bilans chiffrés des initiatives présidentielles et les montants mobilisés par Faso Mèbo évoluent en continu : les valeurs citées correspondent aux dernières publications disponibles et doivent être réactualisées avant chaque session.

Sources : Présidence du Faso ; Primature ; ministère de l'Économie et des Finances (PND 2026-2030 RELANCE) ; Bureau national des Grands projets du Burkina ; Sidwaya ; Burkina24 ; Libre Info ; AIB.

